

Préparation du projet associatif 2021-2024

Version 4 ó mars 2021

Le projet associatif 2017-2020 a permis de planifier l'action de la Fédération sur cette période et d'assurer une continuité dans les actions menées. Il a porté sur la mise en place du groupement d'employeurs, la refonte partielle des examens de fin de cycle, la mise en place d'une formation initiale à la direction d'orchestre, l'organisation de l'année des anches et une amélioration de la gestion des ressources humaines de la Fédération.

Au cours de l'assemblée générale de Chalamont en 2020, un travail de réflexion a été proposé pour recueillir des éléments destinés à bâtir le plan 2021-2024. Deux ateliers, « Sociétés musicales » et « Ecoles de musiques », ont produit les expressions listées en annexes 1 et 2 du présent document, qui ont largement inspiré les propositions ci-dessous.

1-ANALYSE des DIFFICULTES OU DES DEFIS REPERTORIES

On retrouve principalement des éléments connus sur la question du recrutement de plus en plus difficile d'élèves ou de sociétaires. La concurrence d'autres activités « moins exigeantes » est particulièrement mise en avant.

Des questions financières mobilisent aussi les énergies.

La mobilisation des bénévoles est de plus en plus difficile.

Tout cela interroge sur l'avenir des écoles et sociétés à terme.

2-LES OBJECTIFS GENERAUX DU PLAN

Trois types d'objectifs sont envisagés (sans ordre hiérarchique) :

- des actions visant à fédérer les sociétés musicales adhérentes dans des actions innovantes,
- des actions visant à aider les sociétés dans leurs actions de promotion et de recrutement,
- des actions visant à conforter la formation des musiciens.

3-LES ACTIONS RECURRENTES A MAINTENIR

Dans cette logique, l'organisation des stages d'été est à maintenir ; l'organisation des examens reste aussi une activité essentielle de la Fédération. Le projet « Orchestres de territoires », reporté, est à maintenir pour 2022, car perçu comme particulièrement fédérateur pour les musiciens. L'OJHA est à poursuivre. Le bulletin d'information et le site internet sont aussi à pérenniser pour assurer la promotion des actions de la Fédération.

4-UNE PROPOSITION DE PRIORISATION DES ACTIONS NOUVELLES

Les actions envisagées ont été réparties en fonction de l'importance des effets qui en sont attendus.

Volet N°1 : Améliorer la promotion de nos activités, ainsi que la communication des structures adhérentes entre elles et avec la FMA

Volet N°2 : Les actions visant à améliorer le recrutement de nouveaux élèves

Volet N°3 : Les actions visant à améliorer la formation musicale dans les sociétés

Les actions jugées les plus importantes sont sans doute les plus difficiles à mener et seront réparties sur toute la durée du projet.

VOLET N°1

Objectif global	Thèmes	Objectifs	Année	Ressources
Améliorer la promotion de nos activités, ainsi que la communication des structures adhérentes entre elles et avec la FMA	Créer une fiche d'information simplifiée, de présentation des structures (volontaires), pour pallier les carences d'Opentalent	Permettre la diffusion simple à l'ensemble des adhérents (pour des rencontres d'orchestres juniors ...)	Automne 2021 : test 2022 : diffusion et ajustements	Bénévoles Fédération (et structures adhérentes)
	Y insérer une case « libre » pour présenter des ressources ou expériences innovantes	Permettre des échanges entre structures, à l'initiative de la FMA ou directement entre elles	2021	
	Y insérer l'offre d'animation proposée	La faire connaître aux organisateurs de manifestation	2022 ?	Bénévoles Fédération (et structures adhérentes)
	Renforcer les liens entre site internet FMA et sites des structures	Permettre des communications croisées		
	Contribuer à faire évoluer Opentalent, pour un meilleur usage	Faire le point sur le logiciel avec la CMF et avec les sociétés, puis décider des évolutions à prévoir, en particulier l'envoi d'informations vers les sociétés	2021-2023	Bilan à effectuer société/Fédération/CMF
		Repenser, en liaison avec Opentalent, à la re-création d'un guide de référence des sociétés	2021-2023	Par étapes : diagnostic, prise de contact, inventaire des besoins et possibilités
		Organiser une réunion avec la SACEM pour rappeler et préciser le partenariat (signé via la CMF)	2023	

VOLET N°2

Objectif global	Thèmes	Objectifs	Année	Ressources
Favoriser le recrutement des élèves	Développer un partenariat « Education nationale-Fédération » Agir avec les collectivités gérant des intervenants	Etablir une méthode de travail entre les écoles et les sociétés de musique pour initier une relation qui devrait permettre un recrutement accru de jeunes, grâce à l'apprentissage de la musique	2021-2024	Contact avec les services de l'Education Nationale dans l'Ain. Montage d'expérience pilote. Diffusion de l'information aux sociétés
	Assurer une veille sur l'enseignement musical et ses évolutions	Etudier l'évolution des effectifs et des coûts dans les écoles de musiques et dans les conservatoires, dans un esprit de rapprochement ; Réfléchir au modèle économique et aux nouveaux modes d'enseignement : cours collectifs, à distance, ...	2022-2024	Etudier la possibilité d'une prestation externe
	Continuer à faire évoluer les examens	Mise en place d'un contrôle continu des acquisitions, ainsi que d'un livret de l'élève	2022-2023	Commission pédagogique, consultant externe

VOLET N°3

Objectif global	Thèmes	Objectifs	Année	Ressources
Conforter la formation des musiciens et la structuration des sociétés	Organisation d'un stage « cordes », seul ou inséré	Permettre le perfectionnement de musiciens à cordes, favoriser la musique d'ensemble à cordes.	2021	Budget Fédération et participation individuelle
	Organisation de stages de perfectionnement instrumental « Adultes »	Permettre le perfectionnement des musiciens, selon des modalités variables (instruments, niveaux)	2022	Participation des inscrits, avec soutien du budget Fédération
	Initiation à la Direction d'orchestre	Formation de perfectionnement poursuivie pour les stagiaires du groupe actuel. Lancement d'une formation pour un nouveau groupe	2021-2022	Budget Fédération + participation des inscrits et/ou de leur société
	S'ouvrir à de nouvelles formes de pratique collective : musiques actuelles, fanfares de rues ...	Envisager des actions au niveau fédéral	2022	Réflexion à partir de l'analyse des activités d'orchestres existants

ANNEXES : expressions tirées des ateliers lors de l'AG à Chalamont le 2 février 2020

Annexe-1 : Expressions de l'atelier « Sociétés musicales »

1- Les difficultés ou les défis :

1A-Technico-artistique / Formation initiale et continue

- le recrutement des jeunes musicien, et leur maintien dans les sociétés
- le recrutement de musiciens adultes
- le choix des instruments en école de musique, souvent défavorable à nos sociétés

1B-Réseau associatif / Cohésion interne

- l'information de la SACEM perçue comme « déshumanisante »
- les hausses fréquentes et fortes des cotisations CMF, avec faibles contreparties
- Le recrutement et la mobilisation de bénévoles

1C-Communication / Promotion externe

- l'impression de « faire partie » des meubles sans être vraiment reconnues dans la vie locale
- la difficulté à cerner les attentes du public
- les incertitudes sur l'avenir des sociétés, ou de certaines formes

2- Les projets et les intentions des sociétés :

- Communiquer pour recruter
- Participer à des événements majeurs valorisants
- S'ancrer toujours plus et se faire mieux reconnaître dans la vie locale
- Optimiser les dépenses, mutualiser

3- Ce que la fédération pourrait, voire devrait faire :

3A-Technico-artistique / Formation initiale et continue

- Favoriser des passerelles entre écoles de musique et sociétés
- Organiser des stages pour ou avec les cordes
- Soutenir les filières d'« apprentissage musical pour adultes »
- Faciliter la mutualisation du matériel (percussions, gros instruments, sonorisation ?)
- Monter une rencontre avec la SACEM

3B-Réseau associatif / Cohésion interne

- Monter des projets fédérateurs au sein de la FMA
- Ouvrir le projet « Orchestres de territoires 2021 » à tous les types de sociétés
- Valoriser les réussites des sociétés (communiquer sur les résultats de concours ...)
- Aider à (re-)définir ce que sont les sociétés musicales et leurs différents types
- Défendre les structures adhérentes auprès de la CMF (cotisations, actions, Opentalent)
- Ouvrir une réflexion sur la musique numérique, sa place dans le réseau ...
- Permettre de mobiliser le GEMICA pour la logistique des événements (festivals ...)

3C-Communication / Promotion externe

- Promouvoir le lien entre écoles (cycle primaire) et pratique amateur locale
- Soutenir les initiatives de promotion des sociétés
- Favoriser les liens avec la vie locale (aux échelles intercommunale et départementale)
- Capitaliser sur les actions valorisantes de la Fédération (OJHA ...)
- Inciter les sociétés à fédérer, à s'ouvrir

Annexe-2 : Expressions de l'atelier « Ecoles de musique »

1-Les difficultés rencontrées

- le recrutement est en baisse surtout pour les instruments à vent
- l'augmentation en parallèle des classes de guitare/piano/batterie
- les enfants veulent faire de l'instrument pas du solfège
- des difficultés financières de certaines écoles
- la musique entre en concurrence avec d'autres activités (moins onéreuses)
- le recrutement des professeurs est difficile car on a trop peu d'heures à leur confier

2-Les projets des écoles

- monter des cours d'éveil gratuit
- monter des interventions dans les écoles (comment les financer?)
- prévoir un parcours d'essai d'instrument pour les élèves

3-Ce que la fédération devrait faire

- produire une étude sur l'enseignement/pratique de la musique pour évaluer le coût et le volume de pratiquants de la musique (dans les sociétés) entre les écoles associatives et les conservatoires
- faire connaître les bonnes pratiques (article sur les interventions en écoles,...)
- rassurer un rôle de mutualisation de la FMA
- faire intervenir des « dumistes » en école
- prévoir une communication attractive (stages,...) vers les jeunes
- que faire pour les « cordes » qui n'ont pas d'ensemble pour jouer ?
- définir une stratégie d'intervention dans les écoles, fournir un guide méthodologique d'action sur le long terme, faut-il un contact avec l'Education nationale ?